

CENTRE EUROPÉEN DES CONSOMMATEURS: ALERTE USURPATION D'IDENTITÉ

Categories: [À la une !](#), [Epargne](#), [Les autres arnaques](#)

Tags: [Actualités](#), [Conseils](#)



Le Centre Européen des Consommateurs (CEC) alerte sur une usurpation de son identité pour un remboursement de bitcoins. Cette offre de remboursement est une arnaque, n'y donnez pas suite !



Si vous recevez un courrier vous indiquant que le site sur lequel vous avez investi des bitcoins est éligible à un remboursement, il s'agit d'une arnaque.

Le Centre européen des consommateurs existe réellement mais ne cédez pas face au ton comminatoire de cette lettre, elle est destinée à récupérer vos données et/ou vos fonds. C'est une fraude !

Prévenez le CEC au 0 820 200 999.



À l'attention de :
 (M. Lucien Besson)

Nous, Département de Recouvrement de Fonds de CEC, certifions avoir reçu une demande de remboursement de la part de (Monsieur) (M. Besson).

Détails de l'investissement :

Nom du client : (Monsieur) (M. Besson)
 Date de naissance : (M. Besson) (1980)
 Lieu de résidence : (Monsieur) (Paris)
 Site concerné : Smartinvest
 Date de l'investissement : Mai 2012
 Montant de l'investissement : 0,45000041 BTC, ce qui équivaut à 29,1209 EUR selon le taux de change de mai 2012
 Moyen de paiement : Carte bleue

En raison des circonstances entourant l'investissement et la nature frauduleuse du site, nous confirmons que (Monsieur) (M. Besson) est éligible à un remboursement de montant limité, soit 0,45000041 BTC.

Nous vous prions de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour procéder à ce remboursement dans les plus brefs délais. Nous apprécierions un traitement rapide de cette demande afin de respecter les droits de (Monsieur) (M. Besson) et d'assurer la transparence de notre processus.

Cordialement,

Sébastien Frenck
 Chef du Département de Recouvrement de Fonds de CEC



Information importante : Ce document est destiné à être utilisé en tant que preuve de la réception de votre demande de remboursement. Il ne constitue pas une offre de services financiers. Les services de recouvrement de fonds de CEC sont fournis en vertu d'un contrat de mandat de recouvrement de fonds de CEC. Pour en savoir plus, veuillez consulter le site internet de CEC à l'adresse suivante : www.smartinvest.com/fr/faq/faq-recouvrement-fonds-sec



A l'attention de :
 M. [Nom] [Nom]

ASSURANCE DE REMBOURSEMENT

L'émetteur (CEC) via son département de recouvrement de fonds s'engage à restituer le montant de **0.4500000001 BTC** suivant l'approvisionnement des preuves sur le support vers lequel sera envoyé l'intégralité des fonds. Le transfert peut être effectué en une seule transaction complète.

Garantie

La garantie est conforme au Règlement et Protocole comme recommandé par la législation européenne (ECDA) et la système directive LCB-FT. Par conséquent, les parties impliquées deviennent des entités assujetties et toutes leurs actions doivent s'inscrire dans une démarche de conformité réglementaire.

Département de
 Recouvrement de Fonds
 de CEC



Information importante : Ce document est destiné à être utilisé en tant que preuve de paiement. Il ne doit pas être utilisé pour d'autres fins. Toute utilisation non autorisée est strictement interdite. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web de CEC.

© Centre Européen des Consommateurs

A black social media alert post from the Centre Européen des Consommateurs France (@ECCFrance). The post features a red exclamation mark icon and the text 'ALERTE USURPATION D'IDENTITE'. Below this, it reads: 'Si vous recevez un appel ou un e-mail du Centre Européen des Consommateurs France pour un remboursement de bitcoins, n'y répondez pas ! Il s'agit d'une fraude !' followed by a yellow warning triangle icon. At the bottom, it says: 'Si vous avez reçu un courrier similaire, prévenez-nous au 0820 200 999' with a telephone handset icon.

